

## Pour des fêtes civiles...

Charles Conte

Les républicains qui ont fait voter les grandes lois laïques ont développé de façon complémentaire une profonde réflexion culturelle. Philosophie, sociologie, histoire... furent des disciplines refondées, au sein de l'Université comme dans des livres et des revues. Ces républicains établirent notamment un véritable programme de promotion des Fêtes civiles, largement inspiré des grandes fêtes de la Révolution. On évoquera ici un aspect de ce travail d'éducation populaire humaniste au travers des fêtes de Noël et du Jour de l'An, des fêtes de la jeunesse laïque et des Arbres de la laïcité.

### Noël, une fête païenne.

Le mot « Noël » vient, on le sait, du latin natalis, naissance, qui a aussi donné « nativité » et le charmant prénom de Nathalie. La fête de Noël est celle du solstice d'hiver, qui marque le point de départ de la « renaissance du soleil », le 21 décembre, jour le plus court de l'année dans l'hémisphère nord. Mais la célébration festive de Noël ne se limite pas à cette seule journée. Il faut plutôt parler d'un cycle de Noël : la période qui encadre le solstice est fêtée dans toute l'Europe depuis des millénaires. Les Saturnales romaines couvraient ainsi douze jours, depuis le 25 décembre, jour de la renaissance de *Sol Invictus* (le soleil invaincu), jusqu'au 6 janvier. On échangeait à cette occasion des cadeaux au cours de banquets nocturnes. Ces manifestations joyeuses avaient leur équivalent chez les Celtes, les Germains, les Slaves... Quant à la date de naissance de Jésus, le Nouveau Testament n'en dit rien. Une controverse dura plus d'un siècle : les uns retenant le 18 avril, d'autres le 25 mars, d'autres encore le 6 janvier. Ce fut un pape qui, en 354, la fixation d'autorité au 25 décembre. Commentant le récit de la nativité par l'évangéliste Luc dans un ouvrage au titre révélateur *De la naissance des dieux à la naissance du Christ*, le théologien quelque peu hérétique Eugen Drewermann remarque :

« L'imagination populaire a précisément un flair inimitable pour la signification d'une scène ; son commentaire vivant de l'histoire de Noël a, d'une certaine façon, complété sur maints détails la présentation de Luc, très limitée, presque fragmentaire, la rendant ainsi à son tableau d'ensemble originel... La poésie du peuple est le terreau qui porte les récits mythiques et légendaires ».



Le Frère Noël lors des agapes suivant une tenue solsticielle

### L'appropriation chrétienne de Noël

Dans sa *Cité de Dieu* saint Augustin, l'évêque d'Hippone, devait se féliciter qu'on ait substitué « la célébration de l'invisible créateur du soleil à celle de la renaissance du soleil visible ». La localisation de la naissance du « petit Jésus » le 25 décembre (comme le coucou dépose son œuf dans le nid d'un autre oiseau) fut suivie de toute une série de mesures de mise au pas. Les interdits s'abattirent sur les coutumes antiques. En 391, l'empereur chrétien Théodose prohiba l'exercice public des cultes païens dans les villes de Rome et d'Alexandrie. En 392, l'interdiction fut étendue à tout l'Empire et les temples païens furent détruits ou fermés. L'offensive contre les survivances du paganisme ne s'arrêta pas là : ainsi bien plus tard encore, en 1444, la fête de l'Âne, la fête des Fous et même la fête de l'Enfant, liées au cycle de Noël,

furent déclarées illégales par la Faculté de théologie de Paris. Le christianisme était devenu religion d'État. Parallèlement aux interdits, une grande stratégie de récupération culturelle fut mise en œuvre par une incorporation au cycle de Noël des « saints successeurs des dieux », selon la judicieuse expression de l'ethnologue Pierre Saintyves : Jean, Lucie, Christophe ou encore Sylvestre.

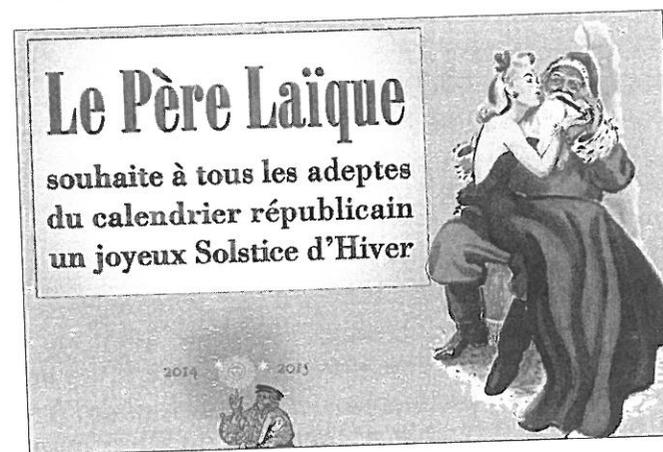
Cette stratégie culturelle de christianisation de la mythologie antique est bien décrite par le médiéviste Philippe Walter. Il reproduit à ce sujet une lettre du pape Grégoire 1<sup>er</sup> dont l'influence fut décisive (Voir encadré). Mais le peuple demeurait attaché à ses coutumes ancestrales. L'une des conséquences de cette stratégie fut une certaine paganisation du catholicisme. Elle était manifestement inattendue mais néanmoins inévitable. L'historien Jacques Le Goff a bien analysé « Le véritable ennemi du catholicisme, qu'il conjura sans l'anéantir, le vieux fond de croyances traditionnelles, resurgies sur les ruines du paganisme romain qui tantôt s'enfoncèrent sans disparaître dans le sous-sol du psychisme collectif, tantôt survécurent en s'incorporant au christianisme et en le déformant, en le folklorisant ».

***Lettre du pape Grégoire 1<sup>er</sup> à l'abbé Mellitus, missionnaire au pays des Francs, en l'an 601.***

*« J'ai décidé : qu'il ne faut en aucun cas détruire les temples des idoles chez le peuple en question, mais seulement les idoles qui s'y trouvent ; que l'on bénisse de l'eau et que les temples en question en soient aspergés ; enfin qu'on bâtisse des autels et qu'on y dépose des reliques. En effet, si les temples dont nous parlons ont été bien construits, il faut impérativement qu'on les transforme pour qu'ils passent du culte des démons à l'observance du vrai Dieu, afin que lorsque la population verra que ses temples justement ne sont pas détruits, elle quitte son erreur et reconnaissant enfin et adorant le vrai Dieu, elle accoure avec plus de confiance en ces temples auxquels elle est habituée... ».*

### **Les étapes d'une réappropriation laïque**

À la fin du Moyen Âge, les humanistes de la Renaissance retrouvent les classiques gréco-latins. Plus tard, les hommes de la Révolution française puisèrent, notamment via Rousseau et Montesquieu, une grande part de leurs modèles politiques, moraux ou esthétiques dans l'Antiquité. Au point que l'historienne Claude Mossé a pu parler à leur sujet d'une « anticomanie ». Sous la III<sup>e</sup> République, il existait une « Ecole païenne », selon l'expression de Charles Baudelaire. Les laïques les plus éminents y ont contribué par de nombreux travaux, de l'essai philosophique au poème. Ernest Renan écrivit une célèbre « Prière sur l'Acropole », Anatole France reprit une histoire antique dans son roman « Thaïs », Georges Clemenceau salua la fin du monde ancien dans « Le Grand Pan ». Au début du xx<sup>e</sup> siècle, notre frère Marcel Sembat, l'un des principaux théoriciens de la promotion des fêtes civiles, écrivait que « la Séparation comporte une construction après une destruction. L'œuvre des Fêtes civiles est la suite, le prolongement naturel de l'œuvre de Séparation ». Un Comité des fêtes et cérémonies civiles fut mis sur pied, en correspondance avec des Comités locaux. Le Comité publia une revue, les *Annales des fêtes et cérémonies civiles*. Elle adopta ensuite un titre plus simple : *Les Fêtes*. On y trouve des études approfondies sur l'histoire, la sociologie, l'esthétique de toutes les fêtes. De nombreuses initiatives locales y sont recensées et commentées. La généalogie du Père Noël a fait l'objet de plusieurs ouvrages érudits.



Joyeux solstice d'hiver DR

L'historienne Jacqueline Lalouette décrit les «Noëls humains» organisés par les libres penseurs. Le premier dont on ait gardé la trace a eu lieu à Paris en 1902. Il était organisé par la féministe Nelly Roussel. Parmi les participants, il y avait les socialistes Jean Allemane et Clovis Hughes. On faisait appel à l'association des «Artistes des fêtes civiques de la Libre Pensée», dont le registre intégrait les vieux Noëls populaires. On sélectionnait des thèmes : la Bûche, le Berceau humain, l'Arbre... De telles fêtes rassemblèrent jusqu'à plusieurs centaines d'enfants. Celle de 1905 fut organisée en collaboration avec la Ligue des Droits de l'Homme. À partir des années 30, les Travailleurs sans Dieu, proches du Parti communiste français, reprirent ces mêmes coutumes avec de nombreux «Noëls rouges». Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dirigé par Jean Zay, organisa à partir de 1938 un cycle de réunions civiques dans un esprit voisin. Après la guerre, dès 1947, un autre franc-maçon et libre penseur de premier plan, Jean Cotereau, rédige une longue étude intitulée «Leur Noël et le nôtre». Il appelle à reprendre ces célébrations. La même année, dans son célèbre ouvrage «Le drame de l'humanisme athée», le perspicace jésuite Henri de Lubac observe que «le laïcisme a creusé le lit d'un nouveau paganisme».

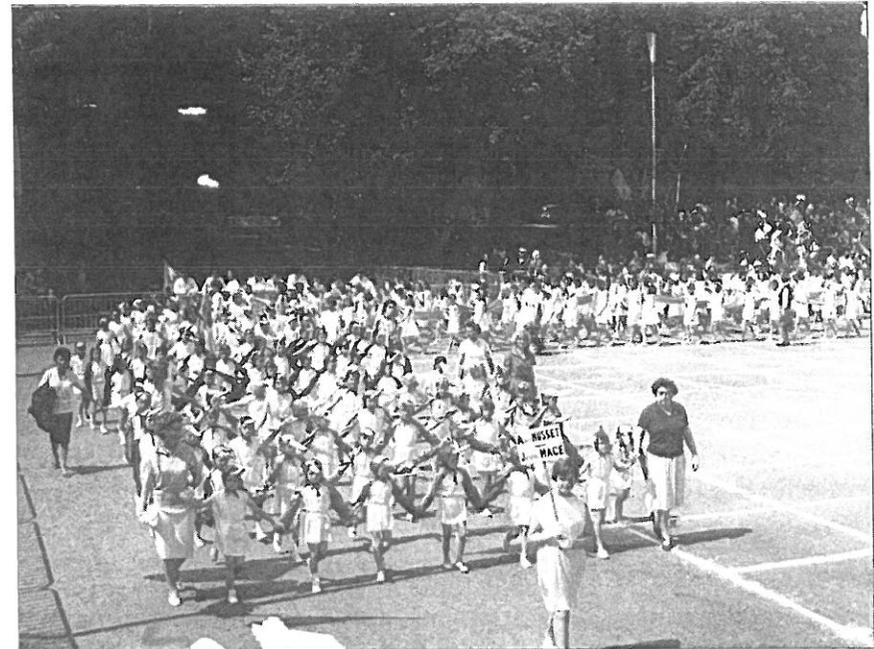
### Le Jour de l'An

Le premier janvier, fêté comme premier jour de la nouvelle année remonte à l'antiquité romaine. Il était dédié à la déesse Strenia (d'où nos étrennes). Rome a utilisé plusieurs calendriers : celui de son fondateur mythique, Romulus, qui ne comptait que dix mois ; celui de Numa Pompilius, son deuxième roi, dans lequel apparaît le mois de Ianarius (Janvier, la lettre J ne sera en usage qu'au Moyen Âge), dédié à Janus, dieu des portes et des commencements ; le calendrier de la République romaine, et enfin le calendrier julien, mis au point par l'astronome grec Sosigène sous Jules César. C'est notre calendrier actuel, renommé grégorien après une adaptation faite à l'initiative du pape Grégoire XIII. Mars fut longtemps le premier mois des calendriers romains. Janvier le remplaça en 153 avant JC. Bien que les calendriers médiévaux reprennent les douze mois du calendrier julien, le début de l'année était parfois fêté à Pâques ou le 25 décembre. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les pays européens adoptent tous le premier janvier comme Jour de l'An. En France, c'est le roi Charles IX qui l'établit par son Edit du Roussillon promulgué le 15 août 1564. L'Eglise catholique lutta longtemps contre les coutumes

associées à cette fête (visites, vœux, présents...). Mais elle finit par valider le premier janvier comme jour de l'An en 1622.

Un temps non fêté officiellement, sous la Révolution lors de la mise en œuvre du calendrier républicain, le 1<sup>er</sup> janvier revient en usage en 1797 et sera légalisé en 1810. Les militants laïques retiendront la symbolique de ce jour. Le premier janvier est un moment de réflexion et une occasion de présenter des vœux à ses proches. L'éditorialiste de *L'Action*, un des journaux les plus anticléricaux de la Belle Epoque, écrit ainsi le 1<sup>er</sup> janvier 1907 : « Une année de plus fuit et s'efface dans la nuit du temps. L'éternité retourne son sablier et recommence à égrener, avec une volonté inflexible, ses heures et ses jours ». Car la laïcité se marie fort bien avec la poésie...

### Les Fêtes de la jeunesse laïque



Fédération des Associations Laïques de la Sarthe 1959

Les Fêtes de la jeunesse laïque ont laissé le souvenir de grands rassemblements d'enfants vêtus de blanc et bien alignés. Confondues parfois avec les rencontres sportives scolaires nommées « lendits » (héritage lointain du lendit, foire médiévale annuelle qui se tenait en juin à Saint Denis). Un bel et riche article paru dans la revue *Le Mouvement social* du premier trimestre 2018 nous rappelle comment les Fêtes de la jeunesse ont contribué à la transmission des valeurs républicaines. L'historienne Lydie Heurdier, chercheuse associée à l'université Paris 8, raconte leur origine, leur développement et leur déclin. Elles sont à la fois distinctes et inspirées par les fêtes de la jeunesse célébrées pendant la Révolution, les fêtes scolaires suisses et diverses initiatives de municipalités. C'est la Ligue de l'enseignement qui prend l'initiative d'impulser et de fédérer ces Fêtes. Elles connurent leur âge d'or entre les deux guerres mondiales. Une véritable politique de la fête est mise sur pied. Un Comité national des Fêtes de la Jeunesse (CNFJ) est institué au sein de la Ligue. Elle nomme Jean Zay (alors député radical d'Orléans) commissaire général du CNFJ. Les Fédérations des Œuvres laïques (FOL, parfois Fédération des Associations laïques, FAL) font vivre ces actions au niveau départemental.

Les Fêtes de la Jeunesse sont enracinées dans la culture populaire. Elles marient les prestations sportives aux réalisations artistiques. Avec de nombreux jeux gymniques, chants, contes... et des thèmes tels que « Jeunesse montagnarde » « Jeunesse joyeuse »... La FOL de l'Eure-et-Loir est donnée en exemple. Ses nombreuses actions sont soutenues par Maurice Viollette, président du conseil général, et Jean Moulin, alors préfet. Ses fêtes ont des thèmes parlants : « Jeunesse et liberté », « France jolie », « Fleurs de France », « Contes et légendes », « Progrès de l'humanité »... Le patriotisme républicain faisait bon ménage avec l'appel à l'universel. Soutenus en particulier par les instituteurs, ces Jeux et Fêtes connaîtront de beaux jours jusqu'à la fin des années 70. Il en reste une certaine nostalgie...

### ***De l'arbre de la liberté à l'arbre de la laïcité.***

Depuis plusieurs années, le mouvement laïque se mobilise autour du jour anniversaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, le 9 décembre, et au-delà tout au long de la semaine. Cette journée se veut associative. Il s'agit d'illustrer et de défendre les principes et les valeurs laïques, en particulier la liberté de conscience, grâce à une action symbolique forte: la plantation



d'arbres de la laïcité. C'est Guy Georges, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, qui a repris cette idée et a donné l'impulsion pour sa mise en œuvre. Ce beau geste est évidemment inspiré par les arbres de la liberté. Selon l'historien Jacques Godechot « L'arbre de la liberté n'est autre que l'ancien « Mai » que les paysans plantaient généralement à l'occasion des fêtes votives, tradition héritée sans doute des vieux cultes païens. Les premiers arbres de la liberté furent plantés dans le Périgord dès le mois de janvier 1790 ».

L'Arbre de Mai était un poteau décoré d'emblèmes manifestant de façon festive la cohésion populaire communale. L'Arbre de la Liberté s'en inspire tout en lui donnant un sens nouveau : l'affirmation de la souveraineté du peuple. Des milliers furent plantés. L'abbé Grégoire, député à la Convention, leur consacra une importante étude. On en plantera encore en 1830, en 1848 (ils furent bénis par le clergé !), en 1871 et à la Libération. L'arbre est un puissant symbole par son enracinement, par sa fière verticalité et par son feuillage protecteur. Parmi les emblèmes de la Révolution, l'arbre de la liberté est, d'après Albert Mathiez « le plus vivace dans l'âme populaire ». A la suite des arbres de Mai et de la Liberté, on plantera des arbres de la Fraternité, de la Raison, de l'Union, de la Vertu... L'Arbre de la laïcité s'inscrit dans l'histoire populaire et dans la mémoire révolutionnaire. La laïcité comme garante de nos libertés est mise à l'honneur...

## L'avenir des fêtes civiles

L'avenir n'est écrit nulle part. Les fêtes civiles, laïques ou républicaines ont eu leur heure de gloire. Pour s'en tenir à l'exemple des Fêtes de la Jeunesse, le moment le plus fort fut en 1937, avec 117 Fêtes réunissant 170 000 participants. Les festivals ont souvent remplacés les fêtes républicaines. Mais, au-delà de leur fonction artistique, ces festivals ont parfois une fonction politico-culturelle. Un des meilleurs exemples est le Festival d'été de la ville de Québec. Avec plus de 120 000 participants sur 10 jours, il s'impose comme une immense affirmation populaire porteuse de liberté, en nombre la plus importante du Canada. La forme de nos fêtes républicaines est à revoir. Les initiatives autour des Arbres de la Laïcité restent modestes et de facture classique. Mais elles perdurent. Et certains arbres ont été l'objet de vandalisme. Ce qui est une forme de reconnaissance de leur valeur symbolique ! A nous de redonner du sens, de revivifier ces initiatives. La remobilisation de collectifs laïques départementaux est indispensable. Ce sont des lieux d'échange et d'action. Enfin, le cadre discret des Loges n'est-il pas le lieu idéal d'une réflexion approfondie sur le bon usage des cérémonies et du symbolisme qui les accompagne ? □

### *Pour aller plus loin...*

Paul Couderc. *Le calendrier*. Que sais-je ? PUF

Olivier Ihl. *La fête républicaine*. Gallimard.

Claude Mossé. *L'Antiquité dans la Révolution française*. Albin Michel.

Jacqueline Lalouette. *La Libre Pensée en France 1848-1940*. Albin Michel

Philippe Walter. *Mythologie chrétienne. Fêtes, rites et mythes du Moyen Âge*. Editions Imago.

Jacques Le Goff. *Pour un autre Moyen-Age*. Gallimard.

Lydie Heurdière. *La Ligue de l'enseignement et les Fêtes de la Jeunesse. Le Mouvement social n° 262*, Editions La Découverte.

Eric Fechner. *L'arbre de la liberté*. Mots n° 15, octobre 1987.

Albert Mathiez. *Les origines des cultes révolutionnaires*. Société nouvelle d'édition et de librairie.

# HUMANISME

REVUE DES FRANCS-MAÇONS DU GRAND ORIENT DE FRANCE

---

N° 321

NOVEMBRE 2018